Association SoliCagnole - Assemblée générale 24.04.26

Attention ce pouvoir doit nous parvenir au plus tard le lundi 20 avril 2026 par courrier (1 chemin de Charbuy 89113 Fleury-la-Vallée) ou scanné à secretariat@solicagnole.fr

Dans le cas où vous ne nommez personne pour vous représenter, votre pouvoir sera attribué -par le bureau de l'Association- à une personne adhérente présente, si elle n'est pas déjà porteuse de trois pouvoirs.

Remarque : seul-e-s les adhérent-e-s à jour de leur cotisation 2025 pourront participer aux votes durant l'AG.

……...

POUVOIR

Association SoliCagnole
1 chemin de Charbuy 89113 Fleury-la-Vallée

Je soussigné(e)

adhérent(e)

donne pouvoir pour me représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de l'association SoliCagnole qui se tiendra **à Vaux le vendredi 24 avril 2026 à 18h30,** en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour, à

Nom :

Prénom :

(La personne désignée devra être adhérente de l'association & à jour de sa cotisation 2025).

À

le signature